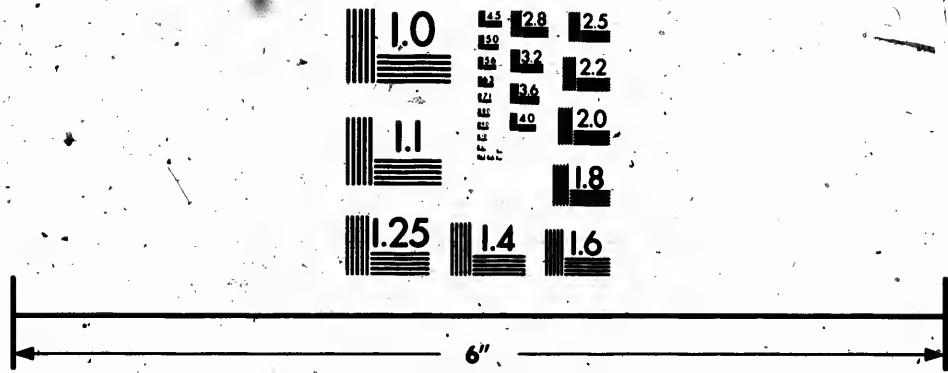


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.4
3.6
3.8

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

C 1991

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institut has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/
Couverture de couleur.

Covers damaged/
Couverture endommagée.

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure.

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below.
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X

14X

18X

22X

26X

30X

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>												
12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X				

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

The
to t

The
poss
of th
filmi

Orig
begin
the l
sion,
other
first
sion,
or illi

The i
shell
TINU
which

Maps
differ
entire
begin
right
requir
metho

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

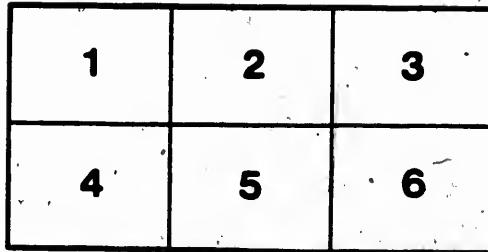
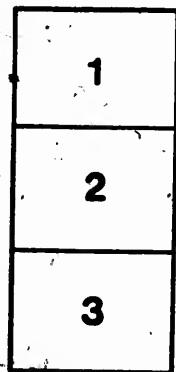
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas; en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1691

Liv

1690



ORDONNANCE DE MONSIEUR L'EVESQUE DE QUEBEC

Touchant l'Iurognerie & l'Impureté.

J EAN, par la grace de Dieu, & du S. Siege Apostolique, Evêque de Quebec. A tous nos chers Frères en Notre-Seigneur les Curés & Missionnaires & Confesseurs de notre Diocèse. Salut & Benediction. Dieu nous ayant inspiré de faire la visite de notre Diocèse avec toute l'exactitude dont nous sommes capables, il nous a aussi donné le secours dont nous avons eu besoin pour exécuter cette entreprise assez difficile & perilleuse dans un temps où nos ennemis nous attaquaient de tous côtés. Ce qui nous a le plus touché dans les villes & les Missions que nous avons faites dans les Villes & à la campagne, a été de voir que nos misères temporelles ne sont rien en comparaison des misères spirituelles dont ce pauvre Diocèse est accablé. Avant que de connoître parfaitement votre Troupeau, nous pensions que nous n'aurions point d'autres coups à craindre que les Anglois & les Iroquois; mais Dieu nous ayant ouvert les yeux sur les désordres de ce Diocèse, & nous ayant fait sentir plus que jamais le poids de notre charge, nous sommes obligés de reconnoître & dévoiler que nos ennemis les plus redoutables sont l'Iurognerie, l'Impureté, le Luxe & la Médisance, & que nous devons employer toutes nos

2

forces pour les combattre & pour les vaincre : & après avoir gemit long-temps devant Dieu pour obtenir de luy les lumières & les remèdes convenables à de si grands maux, il nous est venu dans la pensée que pour arrêter l'Ivrognerie, il étoit à propos que les Confesseurs ne donnaissent pas l'absolution à ceux qui auroient enuyté les Sauvages ou les François qu'ils n'eussent donné aux pauvres Eglises, aux Hôpitaux, ou autres œuvres de piété, selon l'avis de leur Confesseur tout le gain qu'ils auroient fait par ces ivrogneries, leur laissant seulement la liberté de tenir ce que la boisson leur aura coûté, afin qu'ils soient en état de satisfaire leurs Marchands, étant bien aisé par l'obligation que nous imposons aux Confesseurs de donner cette sorte de pénitence à ceux qui veulent perdre les ames pour satisfaire leur avarice, de faire connoître aux Cabaretiers & aux autres qui traitent des boissons, qu'ils doivent user avec moderation de la liberté qui leur est accordée, de faire le commerce qui ne leur est permis qu'autant qu'ils peuvent être assurés par eux-mêmes de l'usage qui s'en fait.

A l'égard de l'impureté que nous regardons comme une des principales causes des châtiments que Dieu nous envoie, nous ne scaurions trop vous exhorter de prendre soigneusement garde aux absolutions que vous donnerez, quand ceux qui sont dans l'habitude de ce peché s'adresseront à vous, étant certain qu'il n'y a rien qui donne davantage lieu à l'impieté des impudiques que la facilité qu'ils se promettent trouver dans les Confesseurs, pour en être absous toutesfois & quantes qu'ils se présenteront à Confesse, sans qu'ils mettent peine à se corriger.

Pour ce qui regarde le luxe qui touche de si près la luxure, nous désirons que vous teniez principalement la main à trois choses : la première est, que vous preniez grand soin d'étudier & de déraciner dans les personnes que vous conduisez l'attache qu'elles ont à la vanité, sans avoir égard aux prétextes qu'elles prennent ; que les ajustemens qu'elles portent pour la satisfaire, se puvent porter sans peché mortel ; car quoiqu'il soit difficile de décider jusqu'où l'on peut aller dans cette matière sans pecher mortellement, il n'y a rien cependant de plus aisé de se perdre quand on est dans la disposition de vouloir être vainc autant qu'on le peut être sans pecher mortellement, & rien de plus sûr pour le Confesseur que de juger qu'une ame ne peut rien faire pour son salut & pour la perfection pendant qu'elle est dans cette disposition.

La seconde chose est que vous examiniez avec attention, si l'attache qui se trouve dans le sexe pour les ajustemens, n'est point une occasion d'impureté ; car en ce cas, ce qui d'ailleurs seroit veniel, devient mortel : or il est fort important de remarquer qu'il y a peu de personnes à qui la vanité ne soit une occasion de regards ou de paroles impudiques, qu'il y en a peu que ces vanitez n'exposent à entendre des discours contre l'honneur, & à souffrir même des libertez criminelles ; en un mot la vanité ouvre toutes les portes de l'ame, c'est-à-dire, tous les sens au demon de l'impureté ; une femme vainc se trouve tous les jours dans des

Compagnies où l'on attaque la pudeur par les yeux, par les oreilles, par le toucher, par l'imagination & par tous les sens, sa vanité étant un signal à tous les impudiques de s'approcher d'elle : C'est pourquoi nous ne croyons pas que vous deviez ni que vous puissiez donner l'Absolution aux personnes vaines, à qui leur vanité est une occasion de péché mortel, quoique leurs ajustemens ne soient pas d'eux-mêmes criminels.

La troisième est que vous ne vous contentiez pas que vos penitentes soient habillées modestement quand elles sont dans l'Eglise ou qu'elles s'approchent des Sacremens; mais que vous vous informiez encore comment elles sont chez elles : car nous avons l'œil que plusieurs femmes & filles ne font point de scrupule d'avoir la gorge & les épaules descouvertes, quand elles sont dans leurs maisons, & nous en avons nous-mêmes rencontré en cet état; or pour déclarer nettement notre présentation sur cet article, nous vous défendons expressément d'absoudre les filles & les femmes qui porteront la gorge & les épaules descouvertes, soit dedans, soit dehors leurs maisons, ou qui ne les auront couvertes que d'une ~~toile~~ transparente, & à l'égard de la Communion, présentation du pain bénit, offrande & questes qui se font par les filles & femmes dans les Eglises, nous renouvellons tout ce qui a été réglé là-dessus par notre Predecesseur dans son Mandement du 26. Février 1682. & nous désirons que suivant l'Apostre, les filles paroissent voilées, c'est-à-dire la teste couverte dans l'Eglise.

Pour ce qui est de la médîsance, quoique ce peché soit contraire à la Société civile & à la tranquilité de la Colonie : il est cependant quasi universel dans ce Diocèse ; le seul remede pour l'empêcher seroit d'obliger ceux qui s'y laissent aller de se dédire & de reparer efficacement le tort qu'ils ont fait à leur prochain, ou si la chose estoit impossible d'y suplere par quelque autre penitence qui soit en même temps satisfactorie & medicinalle pour le passé & pour l'advenir, c'est-à quoi nous exhortons les Confesseurs de notre Diocèse de faire une attention particulière. Donné à Quebec dans notre Maison Episcopale, le dernier jour d'Octobre 1690.

J E A N Evêque de Quebec.

Par mondit Seigneur,

FOUCAULT.

A Paris, chez Urbain Coutelet, Marchand Libraire, rue S. Jacques, au Coeur-boli.

